



CHSCTD DU 26 JUIN DÉCLARATION LIMINAIRE DE LA FSU06

Bonjour,

Tout d'abord, nous tenons à remercier tous les acteurs du système éducatif et particulièrement les directeurs-ices d'école qui ont eu à mener un travail dans l'urgence permanente avec des commandes institutionnelles qui non seulement n'étaient pas claires mais qui plus est, se voyaient modifiées très souvent... Les personnels de l'Education Nationale ont permis la continuité pédagogique malgré les lacunes du système éducatif, l'absence de fourniture en matériel informatique, aucune prise en charge des liaisons internet, ni de quoi que ce soit... Il était d'ailleurs question de remboursements d'abonnements téléphoniques et internet qu'en est-il aujourd'hui ?

Depuis le confinement les CHSCT académiques et départementaux se sont réunis à plusieurs reprises montrant, si besoin était, l'importance de ces instances dans le dialogue social avec l'administration. Les élus FSU ont pris toute leur place dans ce dialogue en interpellant et questionnant le Recteur et les DASEN sur les conditions de travail pendant le confinement puis sur les conditions de reprise.

Les élus FSU sont, au début du confinement, intervenus pour exiger que les collègues volontaires qui gardaient les enfants des personnels prioritaires puissent assurer cette mission sans trop s'exposer. Les discussions, longues et parfois animées démontrent l'importance et l'intérêt d'instances où les échanges, parfois tendus, œuvrent dans le sens de la santé et la sécurité des personnels.

Avez-vous aujourd'hui les données sur les pourcentages de reprises depuis le 22 juin chez les élèves ? Avez-vous déjà anticipé différents scénarii pour la reprise en septembre ?

En effet, lors de la rentrée en septembre un immense défi attend les enseignants, il va falloir ramener les « décrocheurs » à l'école, combler les lacunes des élèves et tout cela avec des effectifs surchargés en collège et lycée. Face à ce défi le ministre répond par des mesurées, le dispositif vacances apprenantes, ou par le 2S2C véritable outil de démantèlement de l'éducation nationale. Pour répondre au caractère exceptionnel de cette rentrée 2020 il faut changer de paradigme, arrêter les suppressions de postes, prévoir un plan pluriannuel de recrutement de personnels d'enseignement et d'éducation, la baisse des effectifs est indispensable pour relever ce défi.

Il semble que soit envisagé un mode d'enseignement hybride qui combinerait enseignement en présentiel et enseignement en distanciel. Des formations, en distanciel, sont déjà proposées aux enseignants. Si nous comprenons tout l'intérêt pour les enseignants de se former aux outils numériques permettant un enseignement à distance, nous nous interrogeons sur la préservation des conditions de travail que suppose la mise en œuvre d'un enseignement jonglant avec ces 2 modes d'enseignement. Nous souhaitons que soient déterminées les conditions de cette mise en œuvre (en termes de temps de travail exigibles notamment).

S'agissant d'un mode d'enseignement « dégradé », imposé par la crise sanitaire, nous voulons avoir l'assurance que ce mode de fonctionnement n'a pas vocation à être pérennisé au-delà de la crise. Cette inquiétude s'inspire de l'exemple du 2S2C qui, de mesure transitoire semble vouloir être maintenu au-delà de la crise mettant à mal les conditions d'exercice des enseignants d'EPS. Ceci vise à faire intervenir sur le temps scolaire des acteurs de clubs et d'association sportives ainsi que des personnels des municipalités pour faire vivre « sport, santé, culture, civisme ». D'une idée qui semblait généreuse pour l'accueil de certains élèves, le ministère profite de la complexité de la situation pour instaurer la confusion entre les disciplines obligatoires et des dispositifs encadrés par des intervenants extérieurs. Le risque est important d'une mise en concurrence pour les professeurs d'EPS, notamment pour l'accès des équipements sportifs, pour les professeurs des écoles, d'arts plastiques et d'éducation musicale. Nous défendons une école de la république, émancipatrice ainsi qu'un service public de qualité, pour nous toute externalisation est une menace pour nos métiers.

La FSU au sein des CHSCT a toujours été une force de proposition constructive afin de protéger tous les personnels. Mais alors pourquoi faire disparaître les CHSCT ? Aujourd'hui la preuve est encore plus flagrante de leur utilité. Ce gouvernement veut faire disparaître toutes les instances où les représentants syndicaux ont montré leur utilité pour la défense des personnels mais aussi du système éducatif. Il est aujourd'hui urgent de revenir sur la loi **n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique qui fusionne les comités techniques, les CT, avec les CHSCT**. La FSU y est totalement opposée ! Cette crise sanitaire doit être l'occasion de construire un autre projet de société et dans ce nouveau projet il faudra rétablir un dialogue social en valorisant les instances dans lesquelles siègent les représentants des personnels alors que ce gouvernement depuis trois ans n'a eu de cesse que de réduire le droit des salariés. On le voit malheureusement actuellement avec la suppression des CAP et FPMA pour le mouvement et la disparition l'an prochain de toutes instances liées à la gestion de carrière.

Merci pour votre écoute.